

**ANNUAIRE**  
de  
**L'INTERNAT**  
des  
**Hôpitaux d'Alger**



*	<b>1924-1925</b>	*
---	------------------	---

ALGER  
ANCIENNE MAISON BASTIDE-JOURDAN  
**JULES CARBONEL**  
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR  
—  
1925

Pour faciliter la rédaction de l'Annuaire MM. les Membres de la Société sont priés de bien vouloir faire connaître, par l'envoi de leur carte au Secrétaire, leur changement d'adresse.

---

Les membres de la Société qui désirent se faire remplacer, pendant une absence ou une maladie, pourront s'adresser au Président des Internes en exercice à la salle de garde de l'Hôpital de Mustapha, qui se mettra à leur disposition pour leur trouver un remplaçant soit parmi les Internes en exercice, soit parmi les Elèves de 5<sup>e</sup> année.

---

**A la Mémoire de nos Camarades**

**MORTS AU CHAMP D'HONNEUR**

---

Le Docteur MAURICE BAUDIN,  
Décoré de la Croix de Guerre et de la Légion d'Honneur  
*Mort pour la France le 2 janvier 1917*

Le Docteur GEORGES LEMOINE,  
Décoré de la Croix de Guerre et de la Légion d'Honneur  
*Mort pour la France le 11 janvier 1917*

---

## A la Mémoire de nos Camarades

MORTS VICTIMES DU DEVOIR

---

FÉLIX JAIS,

*Décédé à l'Ambulance d'El-Kettar (1889)*

JEAN FILIPPON,

*Décédé à l'Ambulance d'El-Kettar (1891)*

Le Docteur HENRI LEGAGNEUX,

Médecin major de 2<sup>e</sup> Classe à l'Hôpital de Fustafidima (Corfou)

*Ordre de l'Armée d'Orient du 3 Juillet 1916*

(Directeur du Service de Santé)

MARCEL TURANO.

Décoré de la Croix de Guerre.

*Décédé à l'Hôpital de Mustapha, le 27 avril 1923*

## INTRODUCTION

---

CHERS AÎNÉS,

CHERS CAMARADES.

Désireux de poursuivre l'initiative si belle prise par nos devanciers, nous vous présentons la 4<sup>e</sup> édition de *l'Annuaire de l'Internat des Hôpitaux d'Alger*.

Mais si, respectueux des traditions, nous avons pris soin de garder intact le bien transmis par nos prédécesseurs, nous avons aussi tendu vers une transformation meilleure et progressive.

Comme nos camarades des années précédentes, nous avons continué, auprès des autorités compétentes, les démarches déjà entreprises dans le but de transformer notre situation.

Faire de l'Interne un Interne au sens strict du mot, le loger près du malade, dans ce milieu éminemment propre à la formation médicale, le faire bénéficier du contact perpétuel de la souffrance et de la maladie, telle a été l'ambition de nos devanciers, telle fut aussi la nôtre.

Nous n'avons pu, hélas ! la satisfaire.

Mais nous nous devons de dire que l'Administration s'est intéressée à ce projet et que nos maîtres du Conseil de Santé nous ont accordé leur plus bienveillant appui. Une commission a été nommée qui a pour objet de procéder à une réforme des règlements actuellement en vigueur : Permettre aux internes d'effectuer 4 années d'internat, augmenter dans de notables proportions le nombre des externes, porter à 4 ans le temps de l'externat, voici quelles sont les grandes directives auxquelles bon nombre de nos Maîtres se sont déjà arrêtés.

Mais si ces transformations semblent indispensables, pour faire de l'Internat d'Alger un corps digne de la valeur sans cesse

grandissante de notre Faculté, il en est d'autres, plus matérielles certes, mais d'une utilité non moins immédiate.

La mort de notre camarade Turano, décédé à la suite d'une affection contractée au chevet des malades, la misérable indemnité allouée à une famille qui perdait tout en son fils, l'exemple plus récent encore et non moins frappant d'un de nos camarades atteint d'une maladie grave contractée en service, heureusement terminée, nous montraient en effet la nécessité absolue d'une assurance sur la vie.

Cette question a été heureusement solutionnée dans le plus grand intérêt de tous.

Mais là ne s'est pas bornée l'activité de notre association. Le souci de sa grandeur et de sa prospérité ne nous a pas fait oublier ce que nous devons à nos devanciers, à M. le Professeur VINCENT et à M. le Docteur SALIÈGE.

Aussi, au cours d'une réunion intime, dans un élan de reconnaissance émue, avons-nous dit à nos Maîtres d'hier toute l'affection que nous éprouvions pour eux et toute l'admiration que nous professons pour leur œuvre.

Ils ont créé l'Internat, à ceux qui viennent de le grandir et l'élever.

LE PRÉSIDENT.

---